

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 131 (1986)  
**Heft:** 2

**Artikel:** La Revue Militaire Suisse, il y a 40 ans : au sommaire du No 2-1946  
**Autor:** Vallière, P. de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-344671>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 25.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La Revue Militaire Suisse, il y a 40 ans

### Au sommaire du N° 2-1946

- *L'armée dans la discussion publique, colonel-divisionnaire R. Probst*
- *Armée de métier et nation armée, volontaires et service obligatoire, major P. de Vallière*
- *De la «démocratisation» de l'Armée, lieutenant-colonel Nicolas*
- *Quelques maladies de l'appareil digestif envisagées en fonction de la guerre, D' L.-M. Sandoz*
- *Le prestige extérieur et la personnalité du chef, major P. de Vallière*
- *Bulletin bibliographique*

### Texte choisi

(...) Six ans de service actif viennent de fournir la preuve de la solidité de notre organisation militaire et de la souplesse de nos méthodes. L'armée a exactement rempli la mission qui lui était confiée: empêcher la guerre de pénétrer chez nous. Nos frontières inviolées, alors que nous étions encerclés par un des groupes de belligérants, témoignent de la prévoyance des autorités fédérales, de l'efficacité des mesures prises par le commandement de l'armée, et du respect qu'ont imposé à nos voisins l'entraînement de nos troupes, l'excellence de notre armement et de notre matériel, la puissance défensive du réduit, la valeur morale et la volonté de résistance du peuple et de l'armée, contre n'importe quel agresseur.

Ce sont là des vérités qu'il est utile de rappeler à l'heure actuelle où, le danger passé, comme après 1918, on voit apparaître, dans certains milieux extrémistes ou intellectuels, les mêmes symptômes, les mêmes utopies meur-

trières, les mêmes illusions, où on retrouve cette lassitude, faite d'ignorance et d'incompréhension à l'égard des institutions militaires qui viennent, une fois de plus, de nous sauver de l'invasion. Si notre peuple, trompé par ces faux pacifiques, avait écouté leurs appels à la non-résistance, au désarmement unilatéral, la Suisse aurait subi le sort du Danemark et de la Hollande.

Le devoir de tous ceux qui, forts des leçons de l'histoire, ont gardé une confiance entière dans cette volonté de résistance qui a toujours sauvé la Suisse, est de ne pas répondre aux avances des démagogues et des mauvais bergers, de dénoncer leur malfaisance. Le général Jomini, de Payerne, dans un appel à ses concitoyens, en 1822, s'écriait: «Dites-vous bien qu'une nation assez faible pour supporter un attentat contre son territoire, est une nation perdue. Prouvez à l'Europe que vous êtes pénétrés de cette vérité, et vos voisins regarderont à deux fois avant de violer vos

vallées.» On n'asservit sans lutte que les nations qui dorment.

Ne nous laissons pas impressionner par ceux qui cherchent à prouver l'infériorité de notre système de défense, la faiblesse de nos moyens, l'inutilité de nos efforts contre les ressources inépuisables d'un adversaire éventuel, dans le but d'affaiblir le ressort moral de l'armée et du peuple entier. Ces défaitistes emploient volontiers le terme de milice, dans un sens péjoratif, afin d'entretenir et de développer, chez nous, ce travers spécifiquement helvétique, appelé par les psychiatres: «complexe d'infériorité.»

Pour nous, milice signifie un système de défense nationale qui plonge ses racines dans la terre, étroitement lié à l'histoire, à la vie de la communauté, à la conquête de nos libertés. Un système qui, depuis ses origines lointaines, n'a pas varié dans son principe, dans ses éléments essentiels. Il se base sur le service obligatoire et personnel que les Suisses ont été les premiers à proclamer, cinq siècles avant la France de 1792. Les autres pays de l'Europe ont attendu jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle pour l'adopter. Toutes nos institutions politiques se sont construites sur la nécessité de la défense commune; elle est le fondement sur lequel des peuples de langues et de confessions différentes ont conclu et consolidé leur alliance.

Milice, pour nous, n'a rien de commun avec la garde nationale de la Révolution française, ou de Louis-

Philippe qui, pendant longtemps, a fourni ample matière aux plaisanteries et aux caricatures. Un discrédit tenace s'attache au personnage comique du garde-bourgeois de 1830-1848, en faction sous un parapluie. Le vaudeville et l'opérette l'ont ridiculisé.

Milice, dans le sens strictement suisse du terme, évoque une longue tradition, des siècles d'expériences et de guerres victorieuses, et ne présuppose aucune infériorité dans la préparation technique et professionnelle du soldat, comparée à celle d'autres armées. Admettre a priori la supériorité de son adversaire, c'est s'avouer vaincu avant d'avoir combattu. Si le hallebardier, le piquier, l'arquebusier de l'ancienne Suisse avaient la réputation d'être invincibles, c'est qu'ils étaient convaincus de leur supériorité physique sur leurs adversaires, supériorité qu'un entraînement systématique, un armement remarquable, pour l'époque, une tactique adaptée au terrain, un moral élevé, venaient encore renforcer.

L'idée qu'éveille en nous le mot de milice ne laisse place à aucune concession au relâchement de la discipline, à l'instruction approximative, au laisser-aller, au manque d'autorité de chefs mal préparés à leur tâche. Nous ne pouvons avoir confiance en notre système que s'il nous assure, sur le terrain, l'égalité de notre soldat avec le meilleur soldat d'autres armées. Tout le reste n'est qu'illusion, vaine discussion sur le sens et la valeur des mots. (...)

Major P. de Vallière